



N° 100

LA VIE ERROISE

Mars 2024



www.mairieerre.com

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

Chers Erroises et chers Errois

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, vœux de santé et prospérité ; de fraternité, de paix et de réussite dans vos projets.

Les économies d'énergie font partie des tâches qui nous préoccupent le plus. Après la rénovation énergétique de la salle des fêtes en 2022, 2023 a été une année riche en travaux d'investissement.

En effet près de 1 200 000 € ont été réalisés dont 670 000 € pour notre école :

- remplacement des menuiseries en façade, des 5 fenêtres maternelle et des 3 portes côté cour,
- isolation des plafonds,
- installation d'une VMC double flux,
- isolation des murs,
- relamping en LED complet,
- nettoyage et amélioration du réseau de chauffage,
- pose de panneaux photovoltaïques,
- remplacement du mobilier de la cantine scolaire

Ces travaux ont pu avoir lieu aussi grâce aux subventions. Mais je n'oublie pas de remercier Mr BEHAL Daniel pour ses conseils et sa participation à la modification du portail.

Le Mot du Maire

Suite à l'installation des panneaux solaires, la commune a signé une convention avec ENEDIS concernant l'autoconsommation collective courant décembre, c'est-à-dire que la production d'énergie peut être utilisée pour tous les sites de la commune. C'est la 1^{er} convention signée sur le territoire de la CCCO.

Dans la continuité des travaux, nous avons procédé également à l'isolation du bureau de poste et de la petite salle avec une modification du réseau de chauffage qui était peu efficace et difficilement contrôlable.

Le monument aux morts a été repensé, et a été inauguré début juillet.

Pour finir, quelques travaux de voirie ont été effectués, sans oublier la sécurisation rues Pouille-Branly et Vaillant.

Mars 2024

Côté environnemental, les espaces verts de la commune ont été repensés avec des plantes peu gourmandes en eau et un dispositif a été mis en place pour limiter l'arrosage et l'entretien.

Dans le même esprit, une cuve de 20000L pour la récupération des eaux de toitures a été posée à l'arrière de la salle des fêtes.

De plus, un nouvel aménagement de composteur a été effectué au cimetière ; c'est aux usagers maintenant de respecter le tri !

Enfin, la friche Del Rosso, rue Delrot vit son renouveau avec la construction de logements par HABITAT 59. Cet aménagement devrait se terminer en fin d'année.

Qu'en est-il pour 2024 ?

Dans la continuité de notre démarche de sobriété énergétique, 40 panneaux solaires seront posés sur le toit des ateliers et 50 autres sur le toit de l'école complétant ainsi les 16 présents ; une demande de subvention a été déposée pour ces équipements.

Des travaux d'isolation de la mairie sont à prévoir.

Côté voirie, et comme annoncé à la réunion d'information du 31 janvier 2024, des travaux avec NOREADE assainissement devraient démarrer rues Jaurès et Dorvillers début mars pendant quelques mois.

Une demande de subvention a été déposée pour l'aménagement d'un parking près de l'école.

Enfin, une borne de recharge électrique pour les véhicules sera installée sur la commune.

Dans la continuité des festivités 2023, l'année 2024 sera riche en événements : projet communal avec le bal brésilien, la chasse aux œufs, le repas des aînés, les mardis récréatifs, les différents projets associatifs, le 14 juillet, le carnaval, le marché de Noël ...et les temps de commémoration. Cette année, La Municipalité souhaite mettre à l'honneur les artistes errois. Fin avril, lors d'un week-end, vous pourrez découvrir les talents cachés des ERROISES et des ERROIS.

La Municipalité continuera de soutenir les jeunes Erroises et Errois. Les diplômés du secondaire recevront des chèques cadeaux d'une valeur de 70€ lors de d'une réception le 11 novembre.

Pour finir, un courrier a été envoyé à Madame la Ministre de la santé afin que l'état responsable de la santé publique trouve des solutions et que chaque citoyen puisse avoir accès aux soins.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour leur investissement et leur implication au quotidien, les associations erroises pour leur dynamisme et leur engouement pour l'animation du village et les membres du Conseil Municipal, pour leur engagement sans faille. Ils répondent toujours présents quand on les sollicite. J'ai la chance d'être entouré d'une équipe compétente et dévouée au service de nos concitoyens. Je remercie pour finir mon épouse et tous les conjointes et conjoints des membres du Conseil pour leur patience, leur indulgence ; ce n'est toujours facile pour eux.

Encore une fois bonne et heureuse année 2024,

Bien à vous,

Jean-François Daly

Bulletin d'informations

Mars 2024

S

Présentation générale

- Mot du Maire pages 2 à 3

O

Vie communale

- Etat civil page 5
- Agenda page 5
- Compte rendu du conseil municipal pages 6 à 10
- Travaux et acquisitions page 11
- Bilan financier mi-mandat page 12
- Informations Village pages 13 à 18
- CCAS page 19
- Vie scolaire page 20

M

M

A

Le monde associatif

- A Erre'Obic page 21
- Chat'vadrouille à Erre page 22
- Ekklektik page 23
- Des fraises pour le renard page 24
- L'APE page 25
- La Fourmi'r page 26
- La Médiathèque Louis Aragon page 26
- Harmonie municipale pages 27 à 28

R

E

- Informations diverses** pages 29 à 30
-

Vous avez la parole page 31

Etat Civil

Naissances :



* DELAHAUTEMAISON Ina, Lauréna, Véronique le 28 novembre 2023

* CHAKIM Mohammed le 8 février 2024

Mariage :



* BETREMIEUX Magalie et KACHETEL Hacène le 23 septembre 2023

Décès :



* MIGNON Patrice le 3 novembre 2023

* DUFOUR épouse ERRET Josiane le 22 février 2024

Agenda

Bal brésilien	Samedi 16 mars - 19h30 à la salle des fêtes
La chasse aux œufs (<i>pour les enfants de l'école</i>)	Lundi 1 ^{er} avril - 10h - city stade
Parcours du Cœur	Dimanche 7 avril - 9h cour de la mairie
Journée des Déportés	Samedi 27 avril - 11h au stade H. Parent
Commémoration du 8 mai et remise des médailles du travail	Mercredi 8 mai - 10h30

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur cette demande de subvention.

- pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I - 4 : Dans le cadre de l'aide à l'aménagement « Villages et Bourgs » Aménagement et Equipement 2024 la commune peut prétendre obtenir une subvention du Département à hauteur de 50% du coût hors taxe pour le projet d'aménagement d'un parking entre les rues Victor Hugo et Hubert Parent. L'enveloppe globale est estimée à 139 041.50€HT. M. le Maire sollicite donc l'assemblée afin d'obtenir son accord pour établir un dossier de demande subvention.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur cette demande de subvention

- pour : 17

- contre 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I – 5 : Dans le cadre de l'aide à l'aménagement « Villages et Bourgs » volet Aménagement et Equipement 2024 la commune peut prétendre obtenir une subvention du Département à hauteur de 50% du coût hors taxe pour le projet de rénovation de la couche de roulement de la rue Jean Moulin et d'une partie de la rue Jean Jaurès. L'enveloppe globale est estimée à 33 542.20€HT. M. le Maire sollicite donc l'assemblée afin d'obtenir son accord pour établir un dossier de demande subvention.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur cette demande de subvention

- pour : 17

- contre 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I – 6 : Dans le cadre des aides subventionnées par la Région « Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle Rev3 (FRATRI) » il est possible d'obtenir une subvention pour l'installation de panneaux solaires à l'école Suzanne Lanoy à hauteur de 30%. Le montant du projet est estimé à 49 490.56€HT. M. le Maire demande au conseil municipal de donner son accord pour établir un dossier.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur cette demande de subvention

- pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I – 7 : Révision des tarifs de la régie de vaisselle à compter du 1^{er} mars 2024. Il est proposé de rajouter quelques nouveaux éléments à la vaisselle existante lors des locations de salles et de proposer un tarif remboursement en cas de casse.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée pour les tarifs vaisselle.

- pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I – 8 : Dans le cadre des aides subventionnées par le Département volet « Amendes de police » il est possible d'obtenir une subvention à hauteur de 75% pour la maîtrise de la vitesse en agglomération. La commune va établir un dossier de demande pour un projet rue Jean Jaurès qui s'élève à 12 900€HT.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur cette demande de subvention.

- pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

I – 9 : Considérant que dans l'exercice de leur mandat, les membres du conseil municipal peuvent être appelés à effectuer des déplacements pour mission, monsieur le Maire demande à l'assemblée de missionner monsieur Alain Pakosz, 1^{er} adjoint pour assister aux Assises de l'Energie organisées par l'Association des Communes Minières de France (ACOMFrance) qui auront lieu le 5 avril 2024 à Hénin-Beumont. Il propose au conseil municipal d'autoriser cette mission et d'accepter le remboursement des frais de déplacement.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée pour autoriser cette mission et prendre en charge les frais précisés ci-dessus.

- pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité

II – Points budgétaires

M. Pakosz, 1^{er} adjoint aux finances prend la parole pour faire un point budgétaire.

Situation financière de la commune

Les résultats de l'année 2023 s'établissent comme suit :

En €	Dépenses totales	Recettes totales	Résultat
Section de fonctionnement	951 547	1 255 399	303 852
Section d'investissement	1 081 893	361 192	- 720 701
Totaux	2 033 440	1 616 591	- 416 849

Le résultat de l'exercice 2023 est déficitaire de 416 849.07€, résultat auquel il faut ajouter les restes à réaliser de 20 000€ en dépenses et de 3 000€ en recettes d'investissement. Les subventions complémentaires non notifiées en 2023 mais qui seront reçues en 2024 s'élèvent à 225 906.50€.

Evolutions des recettes de fonctionnement :

	Réalisé 2023	Estimé 2024
Contributions directes	610 611	634 425
Droits et taxes	62 436	80 650
FNGIR	7 664	7 664
FPIC	40 461	41 000
Dotation Etat	399 667	396 203
Atténuation de charges	12 280	8 500
Produits des services	50 380	48 700
Autres produits	45 898	35 012
Divers	26 000	3 000
Travaux en régie	0	0
Totaux	1 255 397	1 255 154

En 2024, malgré une inflation importante,

- Les contributions directes augmenteront de 3.9% (bases d'imposition).
- Les droits et taxes sont en augmentation car la taxe sur l'électricité, qui n'a pas été perçue dans sa totalité en 2023, a été mandatée en janvier 2024.
- Le FNGIR est stable et le FPIC en légère diminution.

Les dotations de l'Etat sont en baisse

- L'atténuation des charges concerne le remboursement sur rémunération des contrats PEC/cui et divers prévu en diminution suite à l'externalisation de certains services.
- Le produit des services est tributaire des locations de salles essentiellement.
- Les autres produits diminuent (remboursement d'assurance en 2023)

Dépenses de fonctionnement 2024 : estimations par chapitre

	Réalisé 2023	Estimé 2024
Charges à caractère général	362 937€	398 350€
Charges de personnel	374 328	392 100
Autres charges de gestion courante	193 378	203 900
Attribution de compensation négative	18 394	25 000
Charges financières	695	350
Charges exceptionnelles	3 000	3 000
Totaux	952 732	1 022 700

Arrivée de Virginie Rizzo à 19h 25 qui prend part au débat.

- Charges à caractère général : elles augmentent au niveau des prestations de service, de l'énergie, des reprises de tombes.
- Charges de personnel : elles augmentent suite aux revalorisations de salaires et à la création d'un CDD supplémentaire.
- Autres charges de gestion courante : indemnités, participations aux syndicats intercommunaux, associations et SDIS...
- Charges financières : les intérêts du prêt diminuent au profit du remboursement en capital. L'emprunt sera remboursé dans son intégralité en 2024. La commune n'aura donc plus aucune dette engagée.
- Charges exceptionnelles : il s'agit d'une estimation
- Attribution de compensation négative à la CCCO : il faudra ajouter la participation piscine après la réunion de la CLECT suite à la prise de compétence de la CCCO à partir du 1^{er} juillet 2024 (soit 3 à 6 mois pour 7 000€ environ)

Capacité d'autofinancement brute (CAF brute)

La différence entre les recettes de fonctionnement moins les dépenses de fonctionnement laisse apparaître une CAF brute de 242 374€

La CAF nette (en retirant le remboursement du capital d'emprunt) s'élève à 221 374€. Le fonds de roulement préconisé est de 10% des recettes réelles de fonctionnement soit 126 000€ environ (paiement des salaires et premières factures en début d'année).

Les possibilités réelles d'investissement de la Commune s'élèvent donc à 95 000€ environ, ce qui est faible.

La situation financière est saine au regard des réserves accumulées mais les marges de manœuvre sont étroites. Les recettes ne sont pas particulièrement dynamiques. Le budget 2024 tiendra compte du déficit d'investissement 2023 qui s'élève à 642 048€ (Les subventions obtenues pour l'école n'ont pas encore été totalement perçues, environ 250 000€).

L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 1 209 080€ et permettra de constituer des réserves pour des travaux d'entretien, des dépenses imprévues et pour compléter le programme d'investissement de l'année à venir. Quelques projets sont d'ores et déjà à l'étude ou engagés.

Investissement : prévisions 2024

- | | |
|--|---|
| - Emprunt (21 000€) | - Réseau d'eau, alimentation eau de pluie (16 000€) |
| - Frais d'étude et d'insertion (15 200€) | - Réseaux électriques, panneaux solaires (110 000€) |
| - Achat de terrain (10 000€) | - Matériel de bureau et informatique (23 000€) |
| - Bâtiments (65 000€) | - Parking école (190 000€) |
| - Voirie (220 000€) | |

Le programme d'investissement s'élève ainsi à 670 200€. Il faut y ajouter le déficit d'investissement de 642 000€ de 2023. Les subventions (226 000€) obtenues en 2023 sont intégrées en reste à réaliser en recettes d'investissement. D'autres subventions seront demandées pour 2024.

Conclusion : les marges dégagées au fil des années ont été constituées grâce aux subventions accordées et à la maîtrise des dépenses. La capacité d'autofinancement de la commune est limitée mais sa dette est faible et s'éteindra en 2024. La plupart des investissements lourds du patrimoine ont été réalisés. La situation est donc saine. Une gestion rationnelle et raisonnée restera la règle pour les années à venir.

Il n'y a pas eu de question du public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h07. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Travaux et Acquisitions 2023

Travaux

Bâtiments publics	13 800 €
Création de locaux de rangements S/fêtes	11 600 €
Changement porte petite S/réunions	3 758 €
Installation chauffage électrique S/réunions et poste	8 497 €
Rénovation isolation et peinture S/ réunions et poste	18 920 €
Travaux de voirie divers : piétonnier rue Pouille, Condorcet, cimetière	130 900 €
Travaux Sécurisation	49 969 €
Travaux de modification réseaux éclairage public	13 946 €
Travaux rénovation groupe scolaire	706 678 €
Plantations	42 905 €

Total :	1 000 973 €

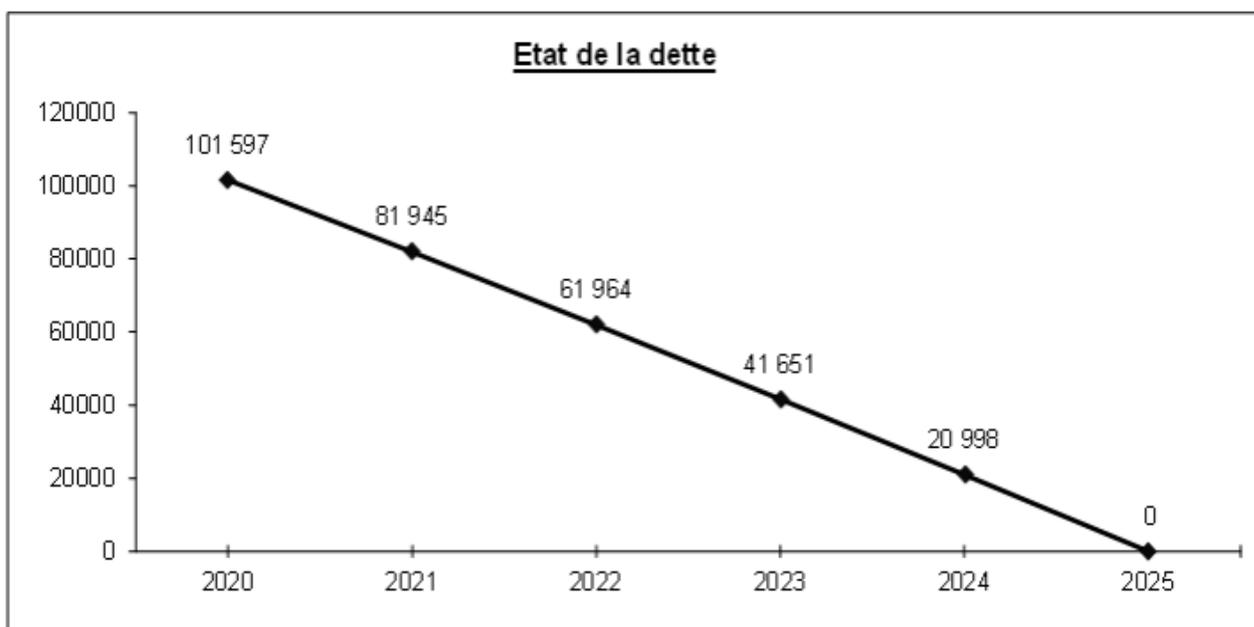
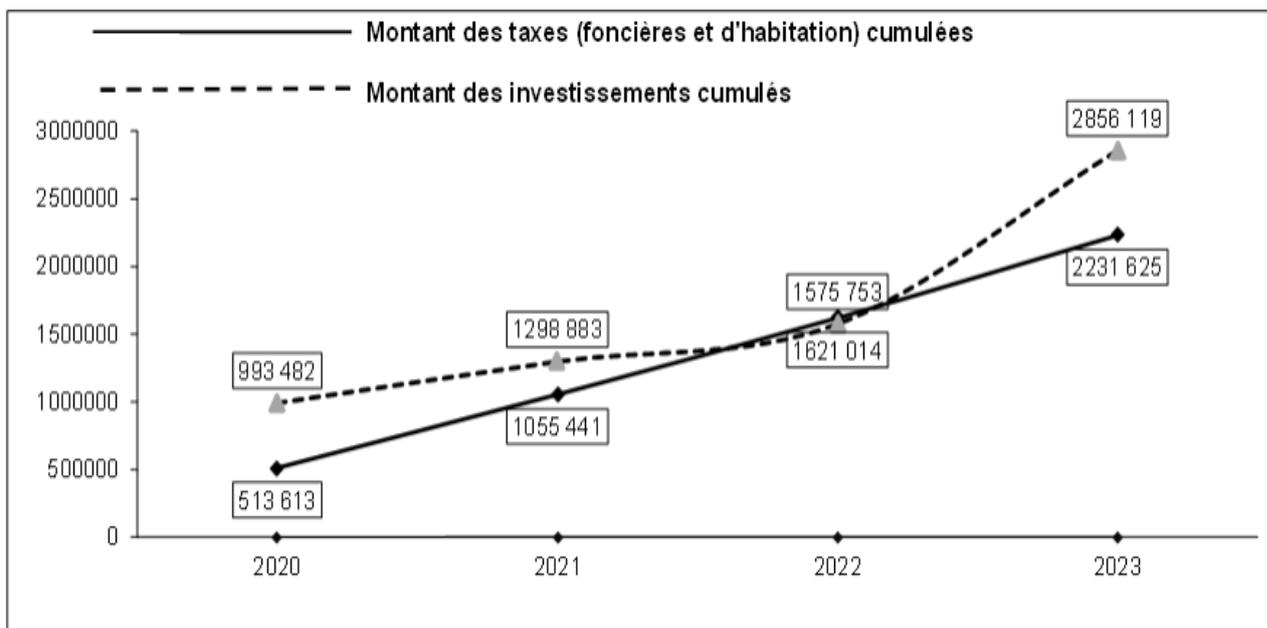
Mobilier

Mobilier de cuisine s/réunions	6 580 €
Nouveau mobilier restaurant scolaire : porte-manteaux, chaises, tables	13 308 €
Table de mixage	607 €
Electrodes pédiatriques et boîtier	1 561 €
Tapis de sol tatamis	6 360 €
Porte manteaux Salles	343 €

Total	28 759 €

Total général : 1 029 732 €

Bilan financier à mi-mandat



Informations village

❖ Retour sur les différentes manifestations de fin d'année 2023.

Au cours des derniers mois, la ville de Erre a été le théâtre de divers événements et célébrations visant à rassembler la communauté, à honorer ses membres et à célébrer les traditions. De novembre à février, plusieurs manifestations ont marqué nos calendriers et ont enchanté les habitants de notre charmante commune. Revenons sur ces moments forts qui ont rythmé notre quotidien.

11 novembre et 5 décembre : Commémorations du Souvenir

Le 11 novembre, la ville s'est recueillie pour rendre hommage aux soldats tombés au combat lors de la Première Guerre mondiale. Cette journée de commémoration a été



l'occasion de se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, et de réaffirmer notre engagement envers la paix et la solidarité.



Mise à l'Honneur des Nouveaux Arrivants



Dans la continuité, Erre a accueilli chaleureusement les nouveaux arrivants au sein de notre communauté. Cette cérémonie de bienvenue a été l'occasion de tisser des liens et de faire découvrir les richesses de notre ville à ceux qui ont choisi de s'y installer.

Remise de Chèques-Cadeaux aux Jeunes Diplômés

La Municipalité a eu le plaisir de récompenser les jeunes diplômés de notre ville en leur remettant des chèques-cadeaux d'une valeur de 70 €. Cette initiative vise à encourager la réussite académique et à soutenir les jeunes dans leurs projets futurs. C'est avec fierté que nous avons salué leurs efforts et leurs accomplissements.



Remise de la médaille de la ville à Mme Mauricette Moreau

Mme Mauricette Moreau a reçu la médaille de la ville pour son engagement et ses différentes actions auprès des associations :

- 10 ans présidente de la FOURMI'R (2012 à 2022)
- 8 ans au sein du CCAS de la commune
- Et depuis 2009 engagé à la médiathèque municipale dont elle est la secrétaire soit depuis 14 ans.



Un Noël pour nos jeunes et nos aînés

En décembre, les petits Errois ont reçu des présents qui ont illuminé leurs visages de bonheur et de gratitude. Ensuite, la journée s'est clôturée en beauté avec un spectacle de Noël offert par la Municipalité, offrant à nos plus jeunes un moment de magie et d'émerveillement.

Sans oublier nos aînés qui se sont vus remettre leur colis gourmand et festif.



Inauguration de l'école

Le 17 janvier, notre village inaugurerait la fin des travaux à l'école. Les différents partenaires étaient présents : Le Conseil régional, représenté par Mme Mady Dorchies, le Conseil départemental, représenté par M. Frédéric Delannoy, ainsi que les chefs d'entreprises.

M. Pierre Azzopardi, sous-préfet de Douai, Mme Nathalie Pichard, inspectrice de l'Education nationale et les maires des alentours comptaient également parmi les invités.

Après une visite des locaux et des améliorations techniques et diversifiées, l'ensemble des élus et les partenaires se sont rassemblés autour de M. Le maire qui a exposé les différentes étapes des travaux, les coûts...sans oublier les subventions reçues.



Cérémonie des Vœux du Maire – 21 janvier 2024 en photos



Ces événements ont non seulement renforcé les liens au sein de notre communauté, mais ils ont également illustré la richesse de notre ville en termes de traditions, de solidarité et de convivialité. Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès de ces manifestations et nous nous réjouissons de partager de nouveaux moments de joie et de partage à venir.

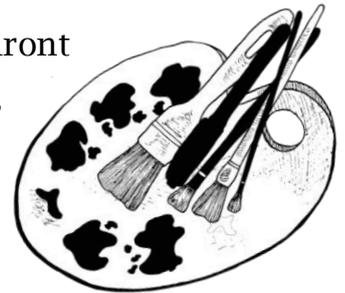
❖ « Un erre de talents » les 27 et 28 avril 2024.

Préparez-vous à être éblouis par le talent artistique caché au cœur de notre communauté ! Le dernier week-end d'avril, la salle des fêtes sera le théâtre d'une manifestation des plus captivantes : la Révélation des Talents Cachés d'Artistes Errois.



Cette initiative, portée par la Municipalité vise à mettre en lumière les créateurs talentueux qui habitent parmi nous, souvent dans l'ombre de leurs occupations quotidiennes. Que ce soit en peinture, sculpture, photographie, ou tout autre forme d'expression artistique, nous sommes convaincus que notre communauté regorge de talents extraordinaires qui méritent d'être découverts et célébrés.

Au cours de cet événement, nos artistes locaux auront l'opportunité d'exposer leurs œuvres, de partager leurs passions et de rencontrer d'autres passionnés d'art. La salle des fêtes se transformera en une galerie vivante où les couleurs, les formes et les émotions se mêleront pour offrir une expérience enrichissante à tous les visiteurs.



C'est l'occasion parfaite de soutenir nos créateurs locaux, d'encourager leur talent et de renforcer les liens au sein de notre communauté.

Ensemble, célébrons l'art, la créativité et le talent qui enrichissent la vie quotidienne à Erre. Rendez-vous à la salle des fêtes le dernier week-end d'avril pour une manifestation mémorable !

❖ Fête des mères

Le cadeau de fête des Mères sera offert aux mamans de erre qui le demanderont.

Seules les mamans inscrites sont invitées à le retirer à la salle des mariages :

- le vendredi 24 mai de 14h à 17h.

- le samedi 25 mai de 9 h à 11h30.

Il suffit de remplir le bon d'inscription ci-dessous et de le déposer en mairie impérativement avant le 30 avril 2024.

Pour une bonne organisation, les inscriptions déposées après la date limite et les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte. Aucun cadeau ne sera remis sans inscription préalable et en dehors des dates et heures ci-dessus.



CADEAU FÊTE DES MÈRES 2023

A déposer en mairie **avant le 30 avril** dernier délai.

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Nombre d'enfants :

Souhaite recevoir le cadeau de fête des Mères.

Signature

Après-midis récréatifs

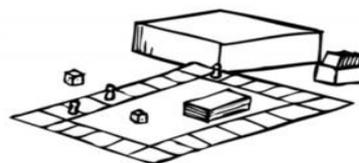
Vous aimez les jeux de cartes, les jeux de société ... ou vous voulez juste rencontrer et partager un moment convivial avec d'autres habitants ?

Le CCAS vous donne rendez-vous une fois par mois pour ses **après-midis récréatifs**.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous les errois et erroises, adultes et séniors.

Nous vous attendons donc dans la salle de réunion de la mairie à partir de 14 h. Venez nombreux !

Le calendrier des mois à venir (jusque le mois de juin) se trouve ci-dessous.



Dates des après-midis récréatifs (de janvier à juin 2024)
Mardi 12 mars
Mardi 16 avril
Mardi 14 mai
Mardi 18 juin

Pour plus d'infos, contactez le CCAS

- ✉ mairieerreccas59171@gmail.com

- ☎ 03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)

Permanences de l'assistante sociale : changement de dates

A partir du mois de février 2024, Madame Guignonnet assurera ses permanences le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 15h, uniquement sur rendez-vous pris au 03.59.73.30.30.

Pour toute situation urgente, vous pouvez vous rendre à la Maison Nord Solidarité de Somain au 38 rue Léon Gambetta (face à la poste) après avoir pris RDV au 03.59.73.30.30.

Pour infos : le bus n° 18 s'arrête juste en face.

Inscriptions à l'école Suzanne Lanoy de ERRE

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2024, s'effectueront :

• **les mardis**

- 12 mars 2024
- 19 mars 2024
- 02 avril 2024
- 09 avril 2024
- 16 avril 2024

De 7h45 à 16h30 sur rendez- vous

- Tous les matins du lundi 18 mars 2023 au vendredi 19 avril 2024 **de 7h45 à 8h00 sur rendez-vous uniquement.**

N'ayant pas de secrétaire, merci d'appeler à l'école au 03-27-86-38-23 pour prendre rendez- vous, les mardis de 7h45 à 16h30, le matin entre 7h45 et 8h15 ou le midi entre 11h30 et 13h15

Ou par mail : ce.0593636g@ac-lille.fr

Attention : depuis la rentrée 2020, l'école est obligatoire pour les enfants de 3 ans (enfants nés en 2021)

Les enfants qui auront atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire pourront être admis, **dans la limite des places disponibles. Il ne pourra s'agir que d'une pré-inscription.**

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- livret de famille
- justificatif de domicile du responsable légal
- certificat médical attestant que les vaccins sont à jour. (Uniquement pour les inscriptions, enfants nés en 2021)
- dérogation de Monsieur le Maire de Erre, si l'enfant n'est pas domicilié dans la commune.
- une photo de votre enfant (il ne s'agit pas d'une photo d'identité)

PS : la présence de l'enfant est souhaitable le jour de l'inscription.

❖ A'ERROBIC



*René Karolina et Sophie
vous proposent une*

SOIRÉE FITNESS BOKWA/ ZUMBA

Vendredi 12 avril 2024

A partir de 19h

A la salle des fêtes de ERRE

13€ avant le 1er avril
15€ après le 1er avril

Plus d'infos page Facebook

"A Erre'obic"

❖ CHAT VADROUILLE A ERRE



Un retour sur nos actions lors de l'année 2023 ...

Les prises en charge en 2023 pour notre association s'élèvent à 30 chats et chatons confondus. Quasi tous, ont trouvé une famille d'adoption. Sur les 30 prises en charge, au 5 Février il nous reste 3 jeunes chats disponibles à l'adoption ...

Le trappage des chats errants sous convention 30 Millions d'Amis de l'année 2023 se poursuit actuellement. Le retard fut occasionné par la réfection de notre local mis à notre disposition par la commune.

La prochaine campagne de stérilisation pour l'année 2024 sera mise en place au plus vite !

Beaucoup de chats errants nous ont été signalés sur différents secteurs à Erre. Ces prochains seront castrés et identifiés au nom de 30 Millions d'Amis si personne ne se manifeste et que le chat n'est pas identifié !

Pour celles et ceux dont leur chat n'est pas identifié, merci de le mettre en règle au plus vite afin de régulariser cette situation et éviter toute prise en charge de l'animal lors de la nouvelle campagne.

EN RAPPEL :

MALTRAITANCE ANIMALE QUELLES SANCTIONS ?	
Mauvais traitement	Absence de soins, privation de nourriture... → 750€ d'amende
Abandon, sévices graves ou actes de cruauté	→ 2 ans d'emprisonnement → 30 000€ d'amende
Atteinte à la vie ou intégrité	→ 450€ d'amende (maladresse...) → 1500€ d'amende (maltraitance intentionnelle)

EKLEKTIK ORGANISE SON FESTIVAL DE DANSE ANNUEL

DIMANCHE 24 MARS 2024
SALLE DES FÊTES DE ERRE

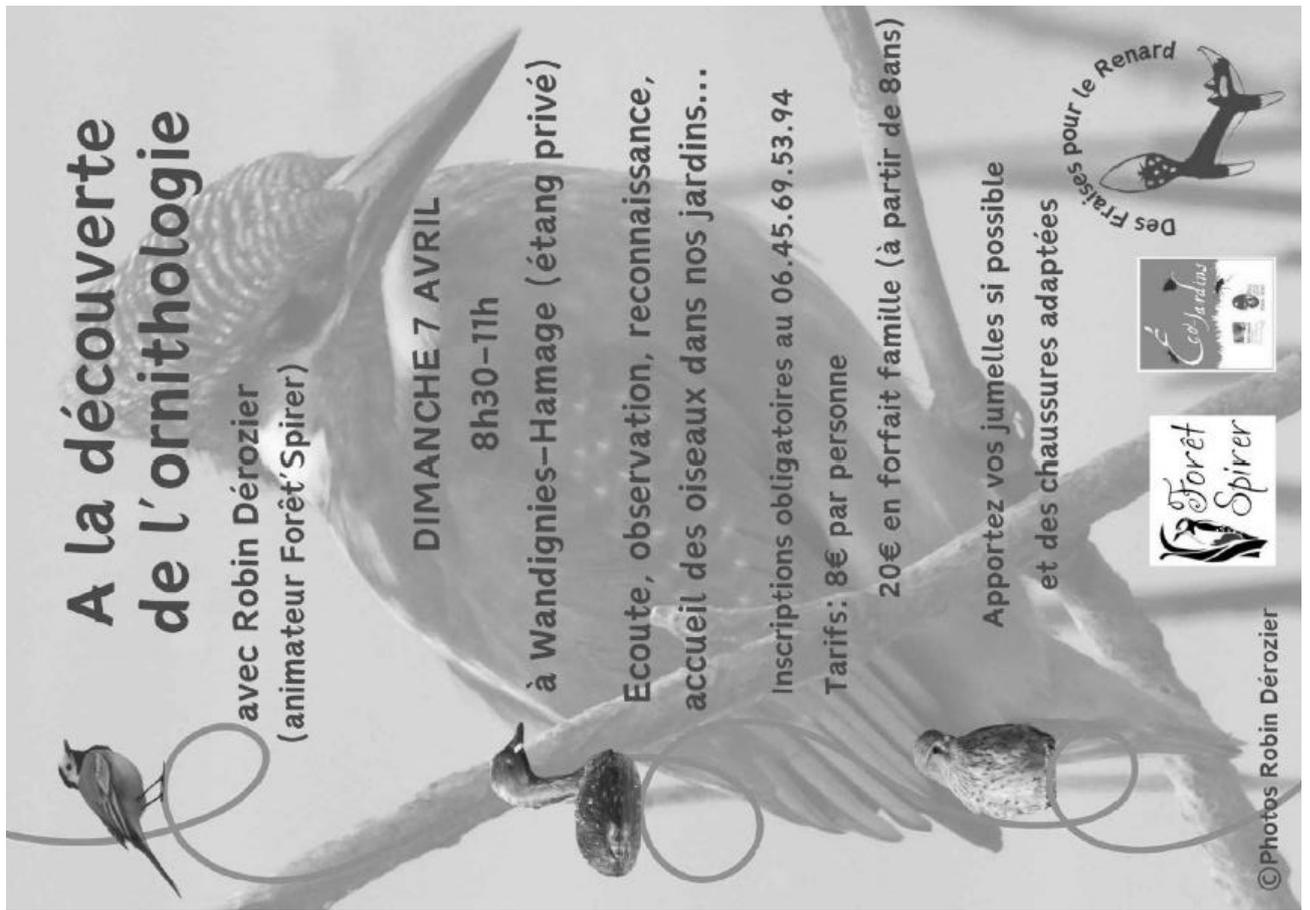
*AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUX GROUPES
D'ICI ET D'AILLEURS*

*OUVERTURE DES PORTES : 14h
DEBUT DU SPECTACLE : 15h*

DROITS D'ENTRÉE : 5€
(Places limitées et placées)
Buvette et petite restauration sur place

IPNS

❖ DES FRAISES POUR LE RENARD



A la découverte de l'ornithologie

avec Robin Dérozier
(animateur Forêt'Spiner)

DIMANCHE 7 AVRIL
8h30-11h

à Wandignies-Hamage (étang privé)

Ecoute, observation, reconnaissance,
accueil des oiseaux dans nos jardins...

Inscriptions obligatoires au 06.45.69.53.94
Tarifs: 8€ par personne
20€ en forfait famille (à partir de 8ans)

Apportez vos jumelles si possible
et des chaussures adaptées

Des Fraises pour le Renard



©Photos Robin Dérozier



DIMANCHE 05 MAI
À 14H00

SALLE DES FÊTES
D'ERRE

Des fraises pour le renard



AVEC UNE
ANIMATION DES
VALENTINES ZAZOUS



RESTAURATION
SUR PLACE

LES BÉNÉFICES SERVIRONT À
LA RÉVÉGÉTALISATION DE
NOTRE VILLAGE

L'ALCOOL N'EST PAS UN MÉDICAMENT. MODÉRATION. TROP SEC, TROP SALE, TROP GRAS. TROP SÛR, TROP DANGEREUX. SUR LA SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

❖ LA FOURMI'R

La Fourmi'R organise son deuxième Marché de Création :

le samedi 1er juin de 10h à 18h

et une brocante (pas de vêtement, de meuble, d'électroménager)

le dimanche 2 juin de 9h30 à 16h.

Ces deux manifestations se déroulent dans la salle de fêtes.



Prix : 5€ par table (*maximum 2 tables par exposant*).

Inscription avant le 25 avril :

- les jeudis après-midi de 14h à 16h30 dans la petite salle de la mairie
- ou au 06 42 24 30 80.

❖ LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord, l'équipe bénévole anime chaque mois une séance pour les scolaires et les bébés de 6 mois à trois ans.

Prochaines dates "BEBE BOUQUINE"

- 21 mars
- 18 avril
- 16 mai
- 13 juin





❖ L'HARMONIE MUNICIPALE

Week- end de Sainte Cécile, les 18 et 19 novembre 2023

Samedi messe de Sainte Cécile et remise des diplômes CMF 2023



Dimanche, Concert de la chorale Henri Lobert d'Anzin sous la direction de Svetlana Lenglemet à l'église de ERRE



Samedi 9 décembre concert des Red Angels et des Soul Samplers

Vœux de Madame la Maire de Fenain et de Monsieur le Maire d'Erre



Dimanche 21, les musiciens des Harmonies d'ERRE et de Fenain ont accompagné les élèves de l'école de musique de Fenain pour la première partie du concert : Une heure avec Beethoven.



A vos agendas :

Samedi 17 février, 14 heures, assemblée générale ordinaire

Samedi 23 mars, 19 heures, Les Red Angels en concert à Auberchicourt

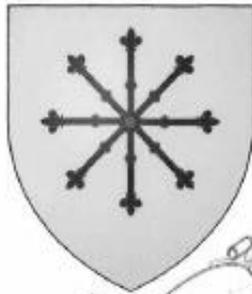
Samedi 18 mai, concert des Harmonies de Erre et de Fenain à Fenain

Samedi 25 mai, 17h30, auditions de l'école de musique de Erre et concert de l'orchestre des élèves des écoles de musique d'Auberchicourt et de Erre

Samedi 1^{er} juin, concert des Harmonies d'Erre et de Fenain à Fenain à Râches

Samedi 15 juin, 18h30 fête de la musique à ERRE

Dimanche 16 juin, concert de l'orchestre des élèves des écoles de musique d'Auberchicourt et d'Erre



Erre



28 avril 2024



Renault 4L

expo



Véhicule anciens, motos, tracteur...

Place de l'église
de 9h00 à 18h00
Entrée Gratuite

Avec la participation du groupe
greasy fingers



90 Ans de la Traction

Restauration-Buvette sur place



Ne me jetez pas !!! donnez moi à un passionné

NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ ERRE

Pour tout renseignement concernant vos impôts ou vos factures locales :

FRANCE SERVICES

Aniche

5 Rue Henri Barbusse
59580 Aniche

Lundi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 • Mardi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mercr. : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 • Jeudi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vend. : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Pecquencourt

23 Rue de Castres
59146 Pecquencourt

Lundi : 14h - 18h • Mardi : 10h - 12h / 14h - 18h

Mercr. : 10h - 12h / 14h - 18h • Jeudi : 10h - 12h

Vend. : 10h - 12h / 14h - 18h

PERMANENCES

Marchiennes

Hôtel de ville
1 rue Corbineau
59870 Marchiennes

Périodicité : Hebdomadaire

Sur RDV

Horaires : chaque mardi de 08h45 - 11h45

Râches

Hôtel de ville
566 rue Nationale
59194 Râches

Périodicité : Bimensuelle

Sur RDV (sans en période déclarative)

Horaires : un vendredi sur deux de 13h45 - 16h45

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

DOUAI

195 rue de Roubaix
59500 DOUAI

Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Fermeture : l'après midi

Pensez à prendre rendez-vous :

- sur impots.gouv.fr (depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact)
- ou par téléphone.

Nos services restent joignables :

POUR VOS QUESTIONS
SUR VOS FACTURES LOCALES



03 20 71 88 22



sgc.orchies@dgfip.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer
(ou le site indiqué sur la facture)

POUR VOS QUESTIONS
SUR VOS IMPÔTS



Par téléphone

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

de 8h30 à 19h



Par messagerie dans votre
espace particulier sur impots.gouv.fr



Sur impots.gouv.fr pour tous
vos services en ligne

Païement chez un buraliste agréé :

1

Vérifiez que votre avis,

comporte :

- un QR code

- la mention « payable auprès d'un

buraliste » dans les modalités de paiement



2

Rendez-vous chez votre buraliste avec

vos factures, scannez et payez

en toute sécurité

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



ERRE
1944 -
2024

Libération



ERRE FÊTE LE
80^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE SA LIBÉRATION
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !
PROGRAMME À VENIR ...

